

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

16°

Pour le prix de trente six écu petit pour l'année courante mais les quatre années précédentes les plus écoliers ont été obligé à donner six francs chaque année par écolier pour le final payment du rente, cause que les revenus n'étoit pas suffisant.

Il dérive de rentes constitutives &

Il spécialement affigues et payées à l'école

Par des bienfaiteurs qui ont donné pour la somme en argent qui fut mise à intérêt

RAPPORTS ECONOMIQUES

La somme de sept cent et soixante écu petit de vingt francs chaque franc tout le fond de l'école.

C'est que l'école ne pourroit être pratiquée que dans la commune à cause d'insuffisance de temps et la situation où nous sommes.

Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

( 1 )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

### RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

169

Reponse relatives de l'état de mon école.

I. Nom de l'endroit où est située l'école?

Pradeforke.

C'est un ~~liege~~ hameau

qui se trouve à Pradeforke.

c. De la paroisse d'Exergue d'Orsiere

d. De Sembrancher.

e. Du valais.

les plus loin un quart d'heure,

les autres deux quarts d'heure.

soit au plus près un quart d'heure.

3. Les hameaux d'Yvert, le village de Vaylache, le village du Chanton.

et du Reverdi, et celui de Pradeforke

où l'on tient l'école, et celui de Dappay.

Le hameau d'Yvert un quart d'heure,

les autres deux quarts d'heure.

du hameau d'Yvert 17; du hameau de Vaylache 14. du hameau de Pradeforke

22. du hameau du Chanton. I. C'est

du Reverdi, et celui de Dappay

entre les trois.

( 2 )

4. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

4. une heure la plus proche.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

### I L.

#### INSTRUCTION.

5. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6. Ne tiennent l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8. Préceptes & réglements, comment sont-ils observés?

9. Durée de l'école chaque jour?

10. Les enfants sont-ils distribués ou classés?

### III.

#### RELATIONS PERSONNELLES.

##### II. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom.

C2)

a celle de la ville qui est la plus proche de la dite école.

### II.

#### Instruction.

5. On enseigne principalement leur devoir de bon catholique, ensuite à ceux qui on l'esprit d'apprendre la géométrie.

6. On tient qu'en hiver à avoir des la St André jusqu'à la fin du mois d'Avril.

7. Livres élémentaires, en cours d'ordre que dans une école il y en a de toutes sortes de bon livre pour nous enseigner la foi catholique apostolique.

8. la dite école dure depuis le matin jusqu'à midi, et depuis une heure après midi jusqu'au

### III.

#### Relations Personnelles

##### II. instituteurs.

a. C'est le procureur avec ses deux conseillers, qui établi le Régent et le dit procureur c'est conseiller changé de deux ans en deux ans, par conseil de la dite école.

b. un prieur ~~homme~~ apocryphe, et auquel fait naître la dite école, prédicte Jean Jacques Tariné

( 3 )

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de temps est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

### IV.

#### RAPPORTS ECONOMIQUES.

##### 13. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

170

8. Vingt-neuf ans au moy de guin. Et ma famille, moi et ma femme. Il point d'ergout.

9. Depuis trois ans de suite.

10. J'ai été 8 ans dans le canton. J'avant de venir instituteur, j'ai travaillé des mestiers de charpentier menuier et tourneur.

11. apres la clape ferme je travaillois de mon mestier, et mon petit avoir du bien de la terre que j'ai dans le même ~~lieu~~ hameau.

12. &c. &c.

13. Rapports économiques. La dite école, il a des biens fonds. C'est à dire des obligations argentées pour savoir le montant de 400 francs petits.

14. Revenus monté jusqu'à vingt deux francs et ~~quatre~~ quatre francs.

15. les fonds de la dite école, il appartient au conseil de la dite école qui sont fondées euse même, il y a quelque années.

16. le conseil de la dite école ont donné chaque un cinq francs réel pour la fonder et pour acheter le bâtiment.

17. Coutumes, vieus, et usages de la place, et l'état du dit bâtiment il est vieux et bien délabré, il a été payer 40 francs réels, par les dits conseil.

18. il n'y a qu'une chambre pour faire la dite école, dans le dit bâtiment.

19. de la maintenance de la dite maison de fait part les dits conseil de la dite école.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 5 )

la pension du maître d'école n'est pas  
tous les ans égale mais selon la volonté des  
Régents. Il y a plusieurs régimes, certains ont  
en argent des sois 15 francs, des sois vingt &  
encore jusqu'à sois vingt quatre francs et  
le sois pour échouer la dette, chambre  
que les enfants paient.

De quoi je me suis laissé lez  
de ma <sup>1799</sup>  
page Zanin & Gregor

REPORTS ECONOMIQUES

18. Des deux types de goûts

qui sont dans le village

qui est le plus connu

qui est le moins connu

( 6 )

QUESTIONS  
Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque un du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

171

Qui possède cette école  
l'enseignement ne vient pas d'ap-

Commayres N° 26.

en Commayres.

cet un lieu y solles, hameau  
de la commune d'Orsiere

de la paroisse d'Orsiere  
jusqu'à l'agence d'Orsiere

de Sanbencher

de Valley  
plus sont toutes encerclées

Il est éloigné du village  
ils sont tous proches

de 25 à 30 plus au moins